BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 216

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TARASCON

Ventes et cessions

434 012 001 RCS Tarascon.
PRIMEALE PROVENCE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 340600.00 EUR.
Adresse : Avenue de la Durance, lieu-dit Epi des Limites, 13160 Châteaurenard.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODAC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION Pour la société absorbante Dénomination : PRIMEALE FRANCE Forme juridique : SASU Adresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : Espace Fernand Finel- 50430 LESSAY Montant du capital : 42.762.840,00 Euros Immatriculation : COUTANCES 790 567 358 Pour la société absorbée Dénomination : PRIMEALE PROVENCE Forme : SASU Adresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : Avenue de la Durance –Lieudit Epi des Limites-13160 CHATEAURENARD Montant du capital : 340 600,00 Euros Immatriculation : TARASCON 434 012 001 Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 6 066 334,00 Euros Passif : 4 700 079,00 Euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : la société absorbante détenant la totalité des parts de la société absorbée, un échange des droits sociaux est sans objet et il ne sera établi aucun rapport d'échange conformément à l'article L 236-11 du Code de commerce Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque société participante :néant Date du projet commun de fusion : 17/02/2020 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 24/02/2020 au RCS de COUTANCES et le 26/02/2020 au RCS de TARASCON.